

Association d'opposition « Pour St Pierre du Perray »

Nouveau matraquage fiscal à St Pierre du Perray

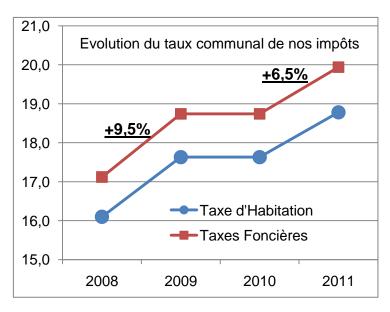
Après une augmentation en 2009 de 9,5% du taux communal de nos impôts locaux (taxes foncières et taxes d'habitation), une **nouvelle augmentation de 6,5%** vient d'être décidée par M. De Rus et l'équipe municipale majoritaire en Conseil municipal du 26 avril 2011, soit au total plus de **16% d'augmentation depuis 2008**.

Rappelons que les « bases fiscales » de nos impôts locaux augmentent déjà chaque année pour suivre l'inflation (+2,5% en 2009, +1,2% en 2010, +2,0% pour 2011). Une augmentation des « taux communaux » correspond à une **augmentation de la pression fiscale sur les habitants.**

Pourtant, notre taxe d'habitation 2010 (en € par habitant) était déjà supérieure de 45,3% à la moyenne des communes de taille comparable (dénommée strate).

Une bonne gestion aurait évité ce matraquage fiscal des habitants.
M. De Rus couvre ses déficits par une nouvelle hausse des impôts. Nous avions pourtant tiré la sonnette d'alarme (voir le bulletin du 07 octobre 2010 sur notre site internet).

Tout le monde sera touché : propriétaires, locataires du privé ou locataires des HLM car les loyers, à terme, augmenteront en conséquence.



L'équipe actuelle poursuit sa politique dépensière et refuse de se remettre en question. Exemple : le total des budgets 2011 Fêtes cérémonies et Réceptions atteint maintenant 86 000 € (+17%) et le budget Télécommunications 63 000 € (+53%). Indécent quand on connait les difficultés des ménages à boucler les fins de mois ! Dans le même état d'esprit de gestion dépensière, M. Verots a insisté pour faire voter au SAN un budget de 22 000 € pour le changement de la moquette de son bureau et du 1° étage du SAN.

Pourtant en 2008, dans son programme municipal, M. De Rus s'était engagé à ne pas augmenter les impôts locaux pour son mandat 2008-2014. Il a menti aux St Perrayens. Il les a trahis une 1° fois en 2009, une 2° fois en 2011... Comme le dit Alphonse Allais : « Une fois qu'on a passé les bornes, il n'y a plus de limites ».

Pour notre part, nous avions proposé de ne pas augmenter la pression fiscale, de réduire les dépenses superflues et de mieux financer les Associations communales.

Pour changer de gestion, il faudra changer d'équipe municipale en 2014.

Si vous soutenez une équipe responsable et respectueuse des habitants, rejoignez-nous.

Contact: 06 75 98 40 45 Email: catherine.aliquot@aliceadsl.fr

Visitez notre site internet : www.pour-st-pierre-du-perray.fr

Catherine ALIQUOT-VIALAT, Présidente de l'Association, et son équipe